

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2015

Estrie



Équipe de rédaction :

Suzanne Asselin	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Stéphane Ladouceur
Anne Binette Charbonneau	Christine Lessard
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Stéphanie Uhde
Gaétane Dubé	

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2015** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2015
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2015

Table des matières

Territoire et environnement	3
Aires protégées	3
Compte des terres	4
Démographie	8
Conditions de vie	11
Mesure du faible revenu	11
Revenu médian des familles	12
Marché du travail	14
Région administrative	14
MRC	16
Comptes économiques	18
Produit intérieur brut	18
Revenu disponible par habitant	21
Permis de bâtir	24
Santé	26
Éducation	27
Taux de diplomation aux études collégiales	27
Nombre de diplômés au baccalauréat	29
Science, technologie et innovation	32
Culture et communications	35
Concepts et définitions	37

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

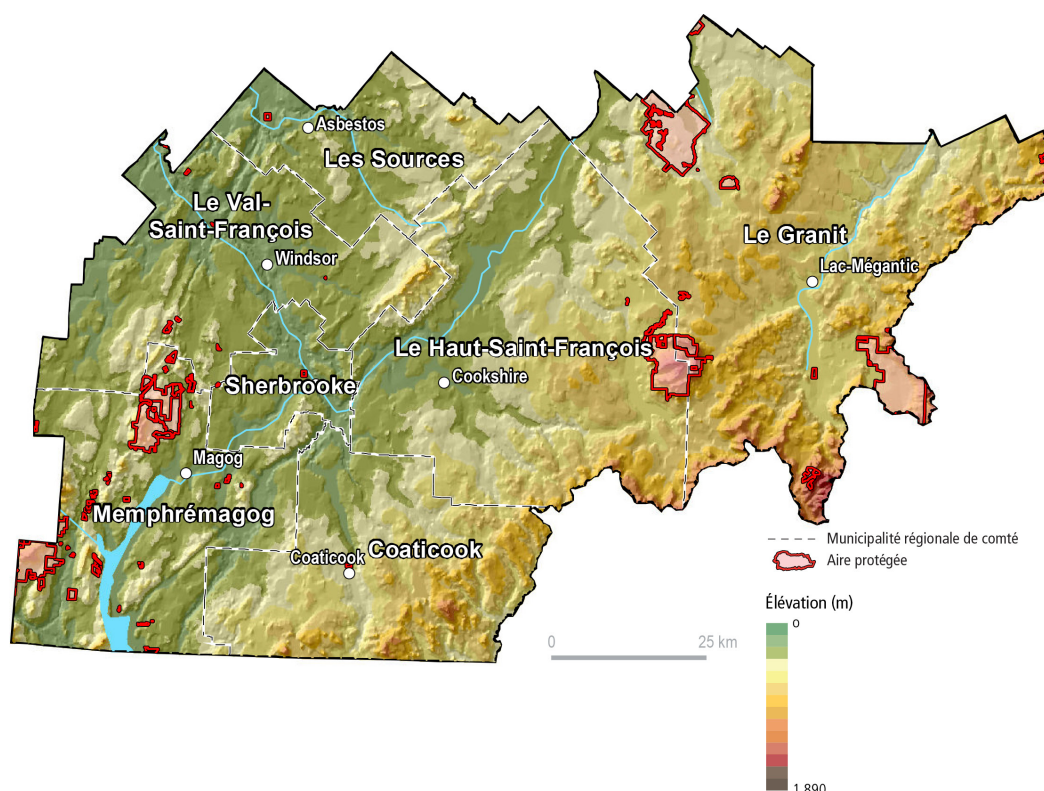
La région de l'Estrie couvre une superficie en terre ferme de 10 197 km². Elle est composée de sept municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Le Granit, Les Sources, Le Haut-Saint-François, Le Val-Saint-François, Sherbrooke, Coaticook et Memphrémagog, et regroupe 89 municipalités.

1.1 Aires protégées²

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Service des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2015, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 323 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 152 776 km², ce qui représente 9,16 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de l'Estrie se trouvent, en totalité ou en partie, 75 aires protégées. Elles couvrent 343 km², soit 3,3 % de la superficie totale de la région. En termes de superficie, la majorité des aires protégées de l'Estrie sont des parcs nationaux du Québec. Il s'agit du parc national du Mont-Orford, du parc national du Mont-Mégantic et d'une partie du parc national de Frontenac. Ils contribuent ensemble à la protection de 196 km². Par rapport à 2014, le nombre et la superficie des aires protégées ont augmenté, notamment par l'ajout d'un refuge biologique et de réserves naturelles reconnues, pour une superficie supplémentaire de près de 4 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

1.2 Compte des terres

par Stéphanie Uhde et Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente des données issues du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'Institut de la statistique du Québec, dont le rapport sera diffusé en 2016¹. Les comptes des terres estiment la superficie des terres par type de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, forêts) et la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre au cours d'une période de référence. Les données relatives à la région de l'Estrie analysées dans cette section n'abordent pas les transformations de la couverture terrestre comme le feront les données complètes des comptes des terres, lorsqu'elles seront disponibles. Elles visent à fournir une description de l'état du territoire de la région, tel un instantané pris à la fin de la période de référence.

Les comptes des terres sont une composante du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (Cadre central du SCEE). Le SCEE, ou comptes de l'environnement, forme un cadre statistique complet, détaillé et cohérent pour la mesure du capital naturel². Il élargit le domaine de mesure du Système de comptabilité nationale (SCN) pour améliorer la connaissance de la dégradation du capital naturel et des interactions entre l'économie et l'environnement.

Aperçu du cadre méthodologique et précautions dans l'interprétation des données

Le cadre méthodologique des comptes des terres du Québec méridional a été élaboré sur la base d'une première proposition méthodologique testée lors de la réalisation d'un projet pilote pour la région administrative de Chaudière-Appalaches³. La méthodologie est en cours de révision afin d'obtenir les meilleures estimations possible des changements de couverture terrestre à partir des données de l'inventaire écoforestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est mesuré par la superficie en hectares des terres par type de couverture terrestre. Les comptes des terres du Québec méridional sont fondés sur un système d'information géographique (SIG) à partir des données des 3^e et 4^e inventaires écoforestiers. Dans cette section, seules les données relatives à la fin de la période de référence, soit celles du 4^e inventaire, sont présentées.

Parce qu'elles couvrent tout le territoire du Québec méridional et qu'elles sont précises spatialement, ces données sont les meilleures disponibles pour constituer les comptes des terres du Québec méridional. Le cadre méthodologique des comptes des terres se base sur le respect des standards du SCEE, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de géomatique.

Limites géographiques du territoire d'étude et découpage administratif

Les limites géographiques du territoire d'étude sont définies au nord par la couverture géographique du 4^e inventaire écoforestier, lorsqu'il sera achevé, dont la limite correspond approximativement au 51^e parallèle, et à l'ouest, au sud et à l'est par le Système sur les découpages administratifs (SDA) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Les limites géographiques comprennent l'aire totale du territoire d'étude, qui équivaut au stock total de terres du Québec méridional. Les régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du

1. UHDE et KEITH (à paraître).

2. *System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) – Central Framework*. Pour de l'information en français au sujet des comptes de l'environnement, voir la version française du Cadre central, ainsi que UHDE et autres (2010).

3. UHDE et LEBLANC (2014).

Nord-du-Québec ne sont que partiellement couvertes par le territoire d'étude. Dans le cas de l'Estrie, la région a été couverte à 100 %. Le fleuve Saint-Laurent et le golfe du Saint-Laurent, qui sont considérés comme des eaux intérieures, font partie de l'aire totale du territoire et sont comptabilisés dans le stock de terres.

Années de référence

L'année de référence est déterminée par l'année des photos aériennes utilisées pour la réalisation du 4^e inventaire écoforestier. Puisque l'inventaire écoforestier est effectué secteur par secteur sur plus d'une décennie, l'année de référence varie par secteur. De plus, les limites des secteurs (ou unités d'aménagement) ne correspondent pas au découpage administratif. Chaque région administrative comprend des prises de vue qui s'échelonnent sur plusieurs années. Pour chaque région, l'année de référence est la médiane des années de prise de vue représentées à l'intérieur de la région, pondérée selon la part de couverture de ces prises de vue à l'intérieur de la région. La médiane pondérée permet d'obtenir l'année la plus représentative des prises de vue par région. L'année de référence varie de 2002 à 2013 selon la région administrative. Pour la région de l'Estrie, l'année de référence est 2007.

Classification de la couverture terrestre

La classification simplifiée de la couverture terrestre du Québec, qui découle de la classification complète de la couverture terrestre du Québec adaptée par l'ISQ à partir de la classification standard du SCEE⁴, sert à traduire l'information des données écoforestières en un nombre réduit de classes de couverture. La définition des classes de couverture terrestre est fournie à la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Pour plus de précision sur la couverture des régions du Québec, veuillez consulter l'édition 2015 du [Panorama des régions](#) (p. 27 à 31).

Selon les données du 4^e inventaire écoforestier, effectué en 2007 dans le cas de l'Estrie, et la classification simplifiée de la couverture terrestre, 70,2 % du territoire de la région estrienne est constitué par des forêts à couvert fermé, incluant principalement des forêts mixtes, des forêts de feuillus et, dans une moindre mesure, des forêts de conifères (tableau 1.2.1 et carte 1.2.1).

Les milieux humides couvrent 7,1 % du territoire de l'Estrie, dont 5,8 % de type boisé et 1,4 % de type herbacé ou arbustif.

En ce qui a trait aux terres agricoles, elles représentent 16,5 % de la superficie de la région, ce qui la classe au 5^e rang de toutes les régions du Québec, après la Montérégie, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Laval, pour ce qui est de la part occupée par cette classe de couverture.

Selon les estimations, les surfaces artificielles, correspondant notamment aux zones urbanisées et industrielles⁵, comptent pour 3,3 % du territoire de la région de l'Estrie. La majeure partie de ces surfaces est définie par les villes de Sherbrooke, de Magog et d'Asbestos.

Enfin, dans la région de l'Estrie, 2,9 % du territoire est occupé par des plans et des cours d'eau.

4. UHDE et LEBLANC, 2014, p. 30-32.

5. Pour des précisions sur la définition des classes, voir la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin, ainsi que UHDE et LEBLANC (2010).

Tableau 1.2.1

Superficie des terres par classe de couverture terrestre, Estrie 2007, et ensemble du Québec méridional, 2002-2013

	Estrie (2007)		Ensemble du Québec méridional (2002-2013)	
	ha	%	ha	%
Surfaces artificielles	34 664	3,3	681 930	1,2
Terres agricoles	173 144	16,5	2 516 616	4,5
Milieux humides boisés	60 506	5,8	3 174 298	5,7
Milieux humides herbacés ou arbustifs	14 267	1,4	3 135 063	5,6
Plans et cours d'eau intérieure	30 052	2,9	14 320 051	25,6
Forêts de conifères à couvert fermé	124 912	11,9	13 957 424	24,9
Forêts de feuillus à couvert fermé	279 160	26,6	5 991 789	10,7
Forêts mixtes à couvert fermé	333 747	31,8	11 957 206	21,3
Forêts à couvert ouvert	203	0,0	307 457	0,5
Total ¹	1 050 656	100,0	56 041 817	100,0

1. La superficie totale peut diverger de celle qui est présentée dans la section [Coup d'œil](#), à la fin de ce bulletin, à cause de la méthodologie spécifique aux comptes des terres.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

Ce survol de la couverture terrestre des régions du Québec méridional et, plus spécifiquement, de l'Estrie donne un avant-goût du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'ISQ⁶. En plus de fournir une description détaillée de la couverture terrestre dans les régions à la fin de la période de référence, ce rapport procurera des données qui jetteront un éclairage inédit sur les changements environnementaux qui s'y produisent.

Références

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (février 2015). *Cartes et données écoforestières*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (janvier 2014). *Système sur les découpages administratifs*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (2010-2013). *Mosaïque d'images satellites RapidEye*.

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (à paraître). *Comptes des terres du Québec méridional*, Institut de la statistique du Québec.

UHDE, Stéphanie, et Hugo LEBLANC (2014). *Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches. Projet pilote* Institut de la statistique du Québec, 99 p.

United Nations, European Union, Food and Agriculture Organization of the United Nations, International Monetary Fund, Organisation for Economic Co-operation and Development et The World Bank (2014). *System of Environmental-Economic Accounting 2012 – Central Framework*, 346 p.

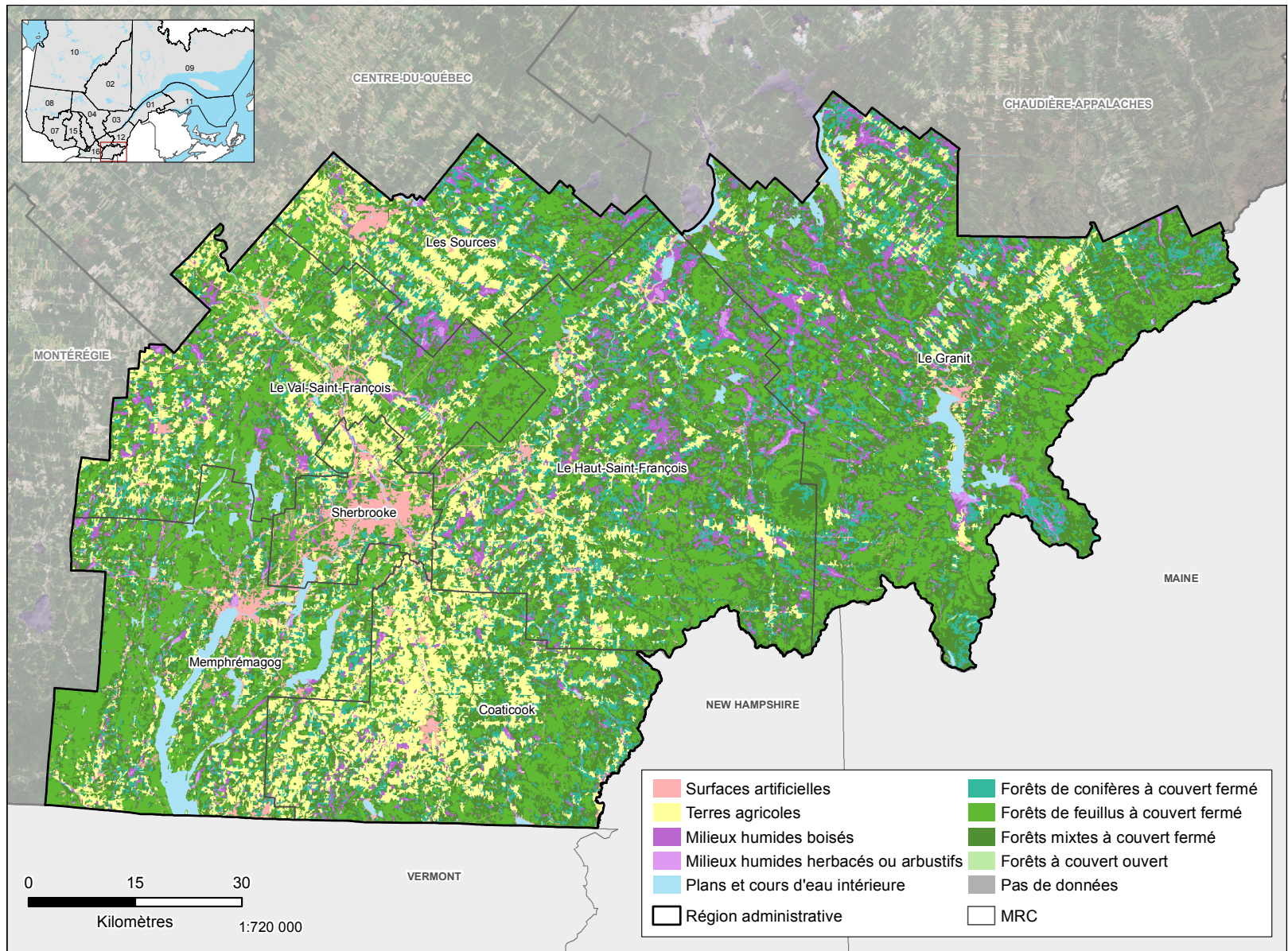
Uhde, Stéphanie, Guillaume Marchand, Sophie Brehain et Richard Barbeau (2010). *Les comptes de l'environnement et l'approche par capitaux pour appuyer la mesure du développement durable au Québec*. Institut de la statistique du Québec, 52 p.

Informations complémentaires

Des explications détaillées et des données sur l'[environnement](#) sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

6. UHDE et KEITH (à paraître).

Carte 1.2.1
Couverture terrestre, selon le 4^e inventaire écoforestier, Estrie (2007)



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellitales (2010-2013).

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de l'Estrie comptait 320 000 habitants au 1^{er} juillet 2014, soit 3,9 % de la population du Québec. Elle arrive au 9^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière l'Outaouais et devant le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Son poids démographique est demeuré à peu près stable au cours des 13 dernières années.

La moitié (51 %) de la population de la région, soit 162 600 personnes, réside dans la MRC de Sherbrooke en 2014. Cette part est de 16 % dans la MRC de Memphrémagog, tandis que les MRC du Val-Saint-François, du Haut-Saint-François, du Granit, de Coaticook et des Sources représentent chacune entre 5 % et 9 % de la population estrienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2001-2014

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2014 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2014 ^p	2001	2014 ^p
	n				pour 1 000			%	
Le Granit	22 199	22 481	22 305	22 120	2,5	– 1,6	– 2,8	7,6	6,9
Les Sources	14 813	14 499	14 822	14 448	– 4,3	4,4	– 8,5	5,1	4,5
Le Haut-Saint-François	21 815	21 724	22 194	22 258	– 0,8	4,3	1,0	7,5	7,0
Le Val-Saint-François	28 920	29 240	29 838	30 022	2,2	4,0	2,0	9,9	9,4
Sherbrooke	141 684	148 952	156 759	162 638	10,0	10,2	12,3	48,6	50,8
Coaticook	18 773	18 592	18 949	18 873	– 1,9	3,8	– 1,3	6,4	5,9
Memphrémagog	43 185	45 570	48 715	49 649	10,7	13,3	6,3	14,8	15,5
Estrie	291 389	301 058	313 582	320 008	6,5	8,2	6,8	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 214 672	6,3	9,6	8,5	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la population de l'Estrie s'est accrue à un taux annuel moyen de 6,8 pour mille entre 2011 et 2014, un rythme inférieur à celui de l'ensemble du Québec (8,5 pour mille). La croissance démographique de l'Estrie, comme celle de la plupart des régions, semble s'être ralentie au cours de la période la plus récente. Elle s'y était plutôt accélérée au début des années 2000 : le taux est passé de 6,5 pour mille durant la période 2001-2006 à 8,2 pour mille en 2006-2011.

La croissance démographique de la région est principalement concentrée dans la MRC de Sherbrooke et, dans une moindre mesure, dans celle de Memphrémagog. Selon les données provisoires, le taux d'accroissement annuel moyen entre 2011 et 2014 y est respectivement de 12,3 et 6,3 pour mille. Ces MRC affichaient aussi les taux les plus élevés au cours des deux périodes précédentes, mais Memphrémagog devançait alors Sherbrooke. La croissance est plus faible dans Le Val-Saint-François (2,0 pour mille) et Le Haut-Saint-François (1,0 pour mille). Les autres MRC ont quant à elles vu leur population se réduire entre 2011 et 2014. Les pertes sont relativement modestes dans Coaticook (– 1,3 pour mille) et Le Granit (– 2,8 pour mille), mais plus importantes dans la MRC des Sources (– 8,5 pour mille). Cette dernière renoue avec les pertes après avoir connu une période de croissance modérée entre 2006 et 2011 (4,4 pour mille).

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2014 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de l'Estrie est légèrement plus âgée que la moyenne québécoise. En 2014, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 43,6 ans, comparativement à 41,8 ans dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus (19,3 %) sont un peu plus nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle québécoise (17,1 %), tandis que la part des jeunes de moins de 20 ans est comparable (20,7 % comparativement à 20,9 %). Quant à la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, elle est légèrement moindre en Estrie (60,0 %) que dans l'ensemble du Québec (62,0 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n	n	n	n	%	%	%	%	
Le Granit	22 120	4 452	12 881	4 787	100,0	20,1	58,2	21,6	48,9
Les Sources	14 448	2 894	7 927	3 627	100,0	20,0	54,9	25,1	50,0
Le Haut-Saint-François	22 258	4 858	13 313	4 087	100,0	21,8	59,8	18,4	45,3
Le Val-Saint-François	30 022	6 600	18 046	5 376	100,0	22,0	60,1	17,9	44,1
Sherbrooke	162 638	33 943	100 427	28 268	100,0	20,9	61,7	17,4	39,9
Coaticook	18 873	4 358	10 886	3 629	100,0	23,1	57,7	19,2	43,5
Memphrémagog	49 649	9 111	28 633	11 905	100,0	18,4	57,7	24,0	50,3
Estrie	320 008	66 216	192 113	61 679	100,0	20,7	60,0	19,3	43,6
Ensemble du Québec	8 214 672	1 716 773	5 091 980	1 405 919	100,0	20,9	62,0	17,1	41,8

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2014, seule la MRC de Sherbrooke présente un âge médian (39,9 ans) inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Bien que globalement sa répartition par grand groupe d'âge ressemble beaucoup à celle du Québec, une plus forte proportion de jeunes adultes explique cet écart dans l'âge médian (données non illustrées). À l'opposé, Le Granit, Les Sources et Memphrémagog sont les MRC les plus âgées, avec davantage de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans au sein de leur population. La MRC des Sources affiche en outre une proportion de 20-64 ans parmi les plus faibles à l'échelle des MRC du Québec. L'âge médian de ces trois MRC varie entre 48 et 50 ans. Celui-ci est de 45,3 ans dans Le Haut-Saint-François, de 44,1 ans dans Le Val-Saint-François et de 43,5 ans dans Coaticook. Cette dernière MRC se distingue par une proportion de jeunes (23,1 %) plus élevée que dans les autres MRC de la région.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont à peine plus nombreuses que les hommes dans la région de l'Estrie, alors que l'écart est plus marqué dans l'ensemble du Québec. En 2014, on y compte 160 100 femmes contre 159 900 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. En Estrie comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en

est de même dans presque toutes les MRC de la région. Memphrémagog se démarque puisque les femmes sont aussi un peu plus nombreuses chez les 20-64 ans, alors que Le Haut-Saint-François se distingue en raison d'un nombre légèrement plus élevé d'hommes que de femmes chez les 65 ans et plus. La MRC de Sherbrooke affiche pour sa part, à l'instar de plusieurs grands centres urbains, une proportion de femmes chez les personnes âgées parmi les plus élevées à l'échelle des MRC.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Le Granit	2 284	2 168	6 737	6 144	2 281	2 506	11 302	10 818
Les Sources	1 582	1 312	4 065	3 862	1 691	1 936	7 338	7 110
Le Haut-Saint-François	2 526	2 332	6 977	6 336	2 052	2 035	11 555	10 703
Le Val-Saint-François	3 503	3 097	9 387	8 659	2 573	2 803	15 463	14 559
Sherbrooke	17 408	16 535	50 558	49 869	11 913	16 355	79 879	82 759
Coaticook	2 222	2 136	5 603	5 283	1 751	1 878	9 576	9 297
Memphrémagog	4 733	4 378	14 284	14 349	5 818	6 087	24 835	24 814
Estrie	34 258	31 958	97 611	94 502	28 079	33 600	159 948	160 060
Ensemble du Québec	876 663	840 110	2 577 389	2 514 591	627 117	778 802	4 081 169	4 133 503

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2012, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de l'Estrie (7,5 %) que dans l'ensemble du Québec (8,3 %). De 2008 à 2012, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,5 point), tandis qu'il diminue de 1,4 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2011 seulement, le taux est en diminution de 0,5 point, à l'instar de l'ensemble du Québec. C'est dans Les Sources que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (8,6 %). À l'inverse, Le Val-Saint-François affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,4 %). Au cours de la période 2008-2012, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Le Haut-Saint-François (– 2,7 points), Memphrémagog (– 2,1 points), Le Granit (– 2,0 points), Coaticook (– 1,7 point), Sherbrooke (– 1,2 point), Les Sources (– 1,1 point), Le Val-Saint-François (– 0,9 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
Le Granit	8,3	8,4	7,3	6,4	6,4	– 2,0
Les Sources	9,7	10,7	10,2	9,8	8,6	– 1,1
Le Haut-Saint-François	11,3	10,7	10,0	8,9	8,5	– 2,7
Le Val-Saint-François	6,3	7,2	6,4	5,9	5,4	– 0,9
Sherbrooke	9,6	9,7	9,6	9,1	8,5	– 1,2
Coaticook	7,5	7,7	6,9	6,2	5,8	– 1,7
Memphrémagog	8,4	8,3	7,4	6,9	6,3	– 2,1
Estrie	9,0	9,1	8,7	8,0	7,5	– 1,5
Ensemble du Québec	9,7	9,8	9,3	8,8	8,3	– 1,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2012, ce taux est 5,1 fois plus élevé pour les familles monoparentales (24,4 %) que pour les couples (4,8 %). Entre 2008 et 2012, le taux diminue de 2,8 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,2 point pour les couples. C'est le territoire supralocal Les Sources qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2012 (31,6 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Coaticook (19,7 %).

Toujours en 2012, on dénombre dans la région 6 540 familles à faible revenu, dont 2 890 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 8 620 en 2008 à 7 550 en 2012, soit une diminution de 12,4 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 1,0 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Estrie, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	9,0	9,1	8,7	8,0	7,5	- 1,5
Famille comptant un couple	6,0	6,1	5,7	5,2	4,8	- 1,2
Sans enfants	5,9	6,2	5,7	5,0	4,6	- 1,3
Avec 1 enfant	6,1	5,8	5,8	5,0	4,9	- 1,2
Avec 2 enfants	5,1	5,1	4,7	4,4	4,0	- 1,1
Avec 3 enfants et plus	8,8	8,5	8,4	8,2	7,5	- 1,3
Famille monoparentale	27,2	28,0	27,0	25,8	24,4	- 2,8
Avec 1 enfant	23,3	24,0	23,0	23,2	21,4	- 1,9
Avec 2 enfants	29,8	30,9	29,7	26,7	26,0	- 3,7
Avec 3 enfants et plus	44,0	45,4	44,1	40,0	37,5	- 6,5

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2011 à 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants¹, augmente de 1,6 % dans la région de l'Estrie. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). On constate que tous les territoires supralocaux de la région profitent d'une croissance réelle : Les Sources (+ 2,5 %), Coaticook (+ 1,8 %), Le Haut-Saint-François (+ 1,7 %), Sherbrooke (+ 1,6 %), Le Val-Saint-François (+ 1,6 %), Memphrémagog (+ 1,5 %), Le Granit (+ 1,4 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 64 960 \$, comparativement à 70 480 \$ au Québec. Tous les territoires supralocaux de la région enregistrent en 2012 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Le Granit	58 766	59 590	1,4
Les Sources	53 599	54 940	2,5
Le Haut-Saint-François	57 214	58 170	1,7
Le Val-Saint-François	67 282	68 380	1,6
Sherbrooke	67 395	68 490	1,6
Coaticook	60 992	62 080	1,8
Memphrémagog	64 250	65 190	1,5
Estrie	63 964	64 960	1,6
Ensemble du Québec	69 611	70 480	1,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble du Québec a été utilisé.

En 2012, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (38 020 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (60 820 \$). Enfin, de 2011 à 2012, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 3,5 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 1,2 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Estrie, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Famille comptant un couple	60 114	60 820	1,2
Sans enfants	49 995	50 540	1,1
Avec 1 enfant	68 457	69 270	1,2
Avec 2 enfants	76 881	78 450	2,0
Avec 3 enfants et plus	76 707	77 260	0,7
Famille monoparentale	36 720	38 020	3,5
Avec 1 enfant	35 515	36 590	3,0
Avec 2 enfants	39 385	40 710	3,4
Avec 3 enfants et plus	37 476	39 770	6,1

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc. Pour plus d'information, se référer à la publication [Information sur la population active](#), section relative à la qualité des données (numéro au catalogue 71-001-X) de Statistique Canada.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2002-2004 et 2012-2014. Les moyennes de trois ans permettent de réduire de façon appréciable les coefficients de variation (CV). Des CV approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant conservatrice, les CV calculés tendent toujours à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Les données de 2001 à 2014 de l'EPA ont fait l'objet d'une révision par Statistique Canada en janvier 2015. La révision comprend une mise à jour des estimations de l'EPA afin de rendre compte des estimations de population les plus récentes provenant notamment du recensement de 2011, une mise à jour des limites géographiques, des améliorations méthodologiques de l'imputation, ainsi qu'une mise à jour de la dessaisonnalisation. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données révisées.

En 2012-2014, la région de l'Estrée compte en moyenne 9 100 emplois de plus qu'il y a dix ans. Malgré cette croissance, le taux d'emploi se contracte de 2,7 points au cours de la période. De fait, la région, qui affichait un taux d'emploi similaire à celui de l'ensemble du Québec au début de la période (60,2 % et 60,0 % respectivement), accuse maintenant un retard à ce chapitre (57,4 % contre 59,9 %).

La progression de l'emploi est plus rapide dans l'emploi à temps partiel (+ 20,6 %) que dans celui à temps plein (+ 2,9 %) entre 2002-2004 et 2012-2014¹. En conséquence, la part de l'emploi à temps partiel augmente de 2,5 points à 21,8 % à la fin de la période étudiée.

Les femmes (+ 7 600) et les personnes de 30 ans et plus (+ 13 400) profitent particulièrement de la hausse de l'emploi au cours de la période. Du côté des secteurs d'activité, les pertes d'emplois dans le secteur des biens (– 9 200) sont plus que compensées par les gains dans le secteur des services (+ 18 300). C'est plus de sept emplois sur dix qui se trouvent dans le secteur des services en Estrée.

1. Données non présentées.

En ce qui concerne le taux d'activité, il s'établit à 61,8 % à la fin de la période, soit une diminution de 3,5 points par rapport à 2002-2004. Ce fléchissement fait en sorte que la région affiche maintenant un taux d'activité statistiquement inférieur à celui de l'ensemble du Québec (64,8 %). Au début de la période, l'Estrie présentait un taux d'activité similaire à celui de l'ensemble de la province (65,3 % et 65,8 % respectivement). Du côté du taux de chômage, il s'établit à 7,1 % en 2012-2014.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Estrie et ensemble du Québec, 2002-2004 et 2012-2014

	Estrie		Écart 2002-2004 et 2012-2014 k	Ensemble du Québec	
	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014		Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014
Population active	155,8	164,3	8,5 [†]	3 971,9	4 378,4
Emploi	143,6	152,7	9,1 [†]	3 623,0	4 042,1
Régime de travail					
Emploi à temps plein	116,0	119,4	3,4	2 963,1	3 256,3
Emploi à temps partiel	27,7	33,4	5,7 [†]	659,9	785,8
Groupe d'âge					
15-29 ans	40,1	35,9	-4,2	939,3	981,7
30 ans et plus	103,5	116,9	13,4 [†]	2 683,7	3 060,5
Sexe					
Hommes	77,6	79,1	1,5	1 942,7	2 107,2
Femmes	66,0	73,6	7,6 [†]	1 680,3	1 934,9
Secteur d'activités					
Secteur des biens	51,7	42,5	-9,2 [†]	924,7	872,9
Secteur des services	92,0	110,3	18,3 [†]	2 698,2	3 169,3
Chômeurs	12,1	11,6	-0,5	3 623,0	4 042,1
	%		Variation (points de %)	%	
Taux d'activité	65,3	61,8	-3,5 [†]	65,8	64,8 ^{††}
Taux de chômage	7,8	7,1	-0,7	8,8 ^{††}	7,7
Taux d'emploi	60,2	57,4	-2,7 [†]	60,0	59,9 ^{††}
Part de l'emploi à temps partiel	19,3	21,8	2,5 [†]	18,2	19,4

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5%.

^{††} Variation significative au seuil de 5% entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 MRC

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 122 127 en 2013, en Estrie, en hausse de 0,9 % par rapport à l'année précédente. Des sept MRC que compte l'Estrie, six ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en regard de 2012. Les territoires supralocaux du Haut-Saint-François (+ 1,4 %), de Memphrémagog (+ 1,2 %), de Sherbrooke (+ 1,0 %) et du Val-Saint-François (+ 0,9 %) sont, toutefois, les seuls à afficher une croissance supérieure à celle observée au Québec (+ 0,8 %). Contrairement aux autres MRC de la région, Le Granit subit une diminution de 0,4 % du nombre de travailleurs. D'ailleurs, cette baisse se manifeste tant chez les hommes que chez les femmes.

Taux de travailleurs

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, plus particulièrement dans Le Haut-Saint-François où il grimpe de 1,1 point de pourcentage pour atteindre 71,1 %. En dépit de cette augmentation, Le Haut-Saint-François (71,1 %) affiche, avec Les Sources (66,7 %), le taux de travailleurs le plus bas de l'Estrie. Quant à la MRC de Coaticook (77,3 %), elle est la seule à présenter un taux de travailleurs supérieur au taux québécois (76,2 %).

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de l'Estrie. C'est dans la MRC des Sources que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 6,2 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. À l'inverse, l'écart le plus faible est observé dans Le Haut-Saint-François (2,9 points). Depuis 2006, les disparités entre les sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

Revenu médian

En Estrie, le revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans s'est accru en 2013 de 3,2 % pour s'établir à 37 148 \$. Tous les territoires supralocaux profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans Le Granit (+ 4,4 %), tandis que la plus faible est relevée dans Memphrémagog (+ 2,9 % chacun).

En 2013, la MRC de Sherbrooke continue de se maintenir en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian des travailleurs de 39 322 \$, suivie par celles de Val-Saint-François (38 703 \$) et de Memphrémagog (35 505 \$). À l'opposé, la MRC des Sources (32 692 \$) demeure celle qui présente le revenu d'emploi médian le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. C'est dans Les Sources que la différence entre les sexes est la plus élevée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 33,0 %¹ de moins que les hommes. Les écarts sont également élevés dans les territoires supralocaux du Granit (30,7 %) et du Val-Saint-François (30,1 %). C'est à Sherbrooke (20,8 %) que la différence de rémunération entre les sexes est la plus faible.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ de l'Estrie et ensemble du Québec, 2012 et 2013

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012	2012	2013 ^p	Écart 2013/2012	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012
	n		%	%		Point de pourcentage	\$		%
Le Granit	8 418	8 385	- 0,4	72,6	73,4	0,8	32 167	33 592	4,4
Hommes	4 528	4 510	- 0,4	75,4	76,3	0,9	37 090	38 495	3,8
Femmes	3 890	3 875	- 0,4	69,6	70,2	0,6	25 766	26 695	3,6
Les Sources	4 948	4 961	0,3	65,8	66,7	0,9	31 519	32 692	3,7
Hommes	2 646	2 668	0,8	68,8	69,7	0,9	37 198	38 590	3,7
Femmes	2 302	2 293	- 0,4	62,7	63,5	0,8	24 457	25 840	5,7
Le Haut-Saint-François	8 334	8 454	1,4	70,0	71,1	1,1	31 842	32 793	3,0
Hommes	4 421	4 473	1,2	71,3	72,5	1,2	36 937	37 327	1,1
Femmes	3 913	3 981	1,7	68,5	69,6	1,1	26 490	27 889	5,3
Le Val-Saint-François	12 276	12 390	0,9	74,9	75,6	0,7	37 435	38 703	3,4
Hommes	6 507	6 527	0,3	77,2	77,4	0,2	44 698	45 832	2,5
Femmes	5 769	5 863	1,6	72,4	73,6	1,2	30 570	32 020	4,7
Sherbrooke	60 961	61 558	1,0	74,8	75,3	0,5	37 992	39 322	3,5
Hommes	31 131	31 423	0,9	76,9	77,0	0,1	43 160	44 295	2,6
Femmes	29 830	30 135	1,0	72,8	73,5	0,7	33 928	35 073	3,4
Coaticook	7 085	7 137	0,7	76,8	77,3	0,5	32 764	33 855	3,3
Hommes	3 732	3 750	0,5	78,6	79,1	0,5	36 958	38 468	4,1
Femmes	3 353	3 387	1,0	74,8	75,5	0,7	28 260	28 986	2,6
Memphrémagog	19 014	19 242	1,2	71,2	72,2	1,0	34 510	35 505	2,9
Hommes	9 698	9 749	0,5	73,4	74,1	0,7	39 677	40 623	2,4
Femmes	9 316	9 493	1,9	69,2	70,4	1,2	29 317	30 190	3,0
Estrie	121 036	122 127	0,9	73,5	74,1	0,6	35 979	37 148	3,2
Hommes	62 663	63 100	0,7	75,6	76,0	0,4	40 844	42 058	3,0
Femmes	58 373	59 027	1,1	71,3	72,2	0,9	30 981	32 156	3,8
Ensemble du Québec	3 291 535	3 318 744	0,8	75,8	76,2	0,4	39 117	40 221	2,8
Hommes	1 705 230	1 718 214	0,8	78,4	78,6	0,2	45 000	46 024	2,3
Femmes	1 586 305	1 600 530	0,9	73,2	73,7	0,5	34 077	35 107	3,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

En 2013, le PIB de la région de l'Estrie s'élève à 10,7 G\$. Ce montant représente 3,2 % du PIB québécois, ce qui place la région au neuvième rang en termes économiques.

L'économie estrienne affiche une hausse de 1,1 % relativement à l'année précédente, soit presque que le même taux que celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). Le taux de croissance annuel moyen au cours des six dernières années, c'est-à-dire entre 2007 et 2013, est de 2,3 % en Estrie et de 2,8 % au Québec sur la même période.

Produit intérieur brut par industrie

La production du secteur des biens se chiffre à 3,2 G\$, soit une baisse de 0,3 % par rapport à l'année précédente. À l'inverse, le secteur des services, dont la production se chiffre à 7,5 G\$, croît de 1,7 % en 2013. Entre les années 2007 et 2013, la production de ces deux secteurs a augmenté respectivement de 0,7 % et de 3,1 % en moyenne annuellement.

La baisse du secteur des biens découle notamment du recul de l'industrie de la construction (– 5,6 %) et de la faible performance de la fabrication (+ 0,6 %) en 2013. Cette région manufacturière – la part de la fabrication occupe près du cinquième du PIB régional – se remet tranquillement sur pied après la crise économique de 2009. Entre 2007 et 2013, la fabrication a faibli en moyenne de 1,2 % annuellement. En particulier, la fabrication du papier, celle de produits métalliques et celle de machines, trois importantes bases économiques de l'Estrie, affichent des baisses respectives de leur production de 6,9 %, 5,3 % et 1,1 % en 2013. À l'inverse, la fabrication de produits en bois, celle de produits en plastique et en caoutchouc, celle de meubles et de produits connexes et les activités diverses de fabrication croissent respectivement de 21,3 %, 6,1 %, 5,9 % et 4,4 %. À cela s'ajoute l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse en hausse de 8,2 %, soit le meilleur résultat parmi les régions du Québec. Une autre base économique de la région, celle des cultures agricoles et de l'élevage, voit sa production augmenter de 9,8 %.

Le secteur des services en Estrie est marqué par les soins de santé et l'assistance sociale et les services d'enseignement qui occupent une place importante dans l'économie régionale, respectivement 12,3 % et 10,6 % du PIB. En 2013, ces deux industries enregistrent une croissance : 3,8 % pour la première et 0,6 % pour la seconde. Par ailleurs, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers présente également une production importante dans le PIB estrien, sans toutefois constituer une base économique, et croît de 1,4 %. Deux industries affichent une baisse de leur production en 2013 : il s'agit du transport et de l'entreposage (– 3,8 %) et de l'industrie de l'information et culturelle (– 0,8 %). Cette première industrie connaît même une décroissance annuelle de 0,6 % en moyenne depuis 2007. Néanmoins, deux industries liées au transport et à l'entreposage affichent de bons résultats en 2013, soit une augmentation de 1,7 % pour le commerce de détail et de 0,8 % pour le commerce de gros.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Estrie, 2007, 2012 et 2013

	2007 ^r	2012 ^{er}	2013 ^e	Part de l'industrie en 2013	Taux de croissance annuel moyen 2013/2007	Variation 2013/2012
	k\$				%	
Ensemble des industries	9 315 571	10 571 697	10 692 161	100,0	2,3	1,1
Secteur de production de biens	3 030 380	3 171 176	3 162 311	29,6	0,7	-0,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	264 439	289 065	312 803	2,9	2,8	8,2
Cultures agricoles et élevage	221 532	235 477	258 660	2,4	2,6	9,8
Foresterie et exploitation forestière	24 220	26 539	27 955	0,3	2,4	5,3
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	27 410	x	x	...	...	...
Services publics	x	x	x	...	...	...
Construction	520 162	824 482	778 038	7,3	6,9	-5,6
Fabrication	2 116 815	1 951 908	1 963 416	18,4	-1,2	0,6
Fabrication d'aliments	x	87 573	90 602	0,8	...	3,5
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	238 566	139 552	169 216	1,6	-5,6	21,3
Fabrication du papier	256 918	245 610	228 729	2,1	-1,9	-6,9
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	2 100	6 408	5 781	0,1	18,4	-9,8
Fabrication de produits chimiques	97 505	86 619	81 284	0,8	-3,0	-6,2
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	285 508	278 190	295 060	2,8	0,5	6,1
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	85 788	76 111	0,7	...	-11,3
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	104 429	129 342	122 439	1,1	2,7	-5,3
Fabrication de machines	145 521	409 354	404 693	3,8	18,6	-1,1
Fabrication de produits informatiques et électroniques	36 892	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	105 417	79 670	84 370	0,8	-3,6	5,9
Activités diverses de fabrication	x	73 363	76 599	0,7	...	4,4
Secteur des services	6 285 191	7 400 521	7 529 850	70,4	3,1	1,7
Commerce de gros	387 959	367 303	370 125	3,5	-0,8	0,8
Commerce de détail	545 378	617 500	627 843	5,9	2,4	1,7
Transport et entreposage	312 271	312 525	300 617	2,8	-0,6	-3,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	186 274	190 352	188 777	1,8	0,2	-0,8
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 481 375	1 708 008	1 732 578	16,2	2,6	1,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	275 292	420 731	421 170	3,9	7,3	0,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	178 251	200 398	215 223	2,0	3,2	7,4
Services d'enseignement	944 535	1 129 619	1 136 733	10,6	3,1	0,6
Soins de santé et assistance sociale	1 036 231	1 270 501	1 318 605	12,3	4,1	3,8
Arts, spectacles et loisirs	59 366	60 450	63 432	0,6	1,1	4,9
Hébergement et services de restauration	175 535	220 801	226 353	2,1	4,3	2,5
Autres services, sauf les administrations publiques	198 206	229 462	239 985	2,2	3,2	4,6
Administrations publiques	504 519	672 872	688 409	6,4	5,3	2,3

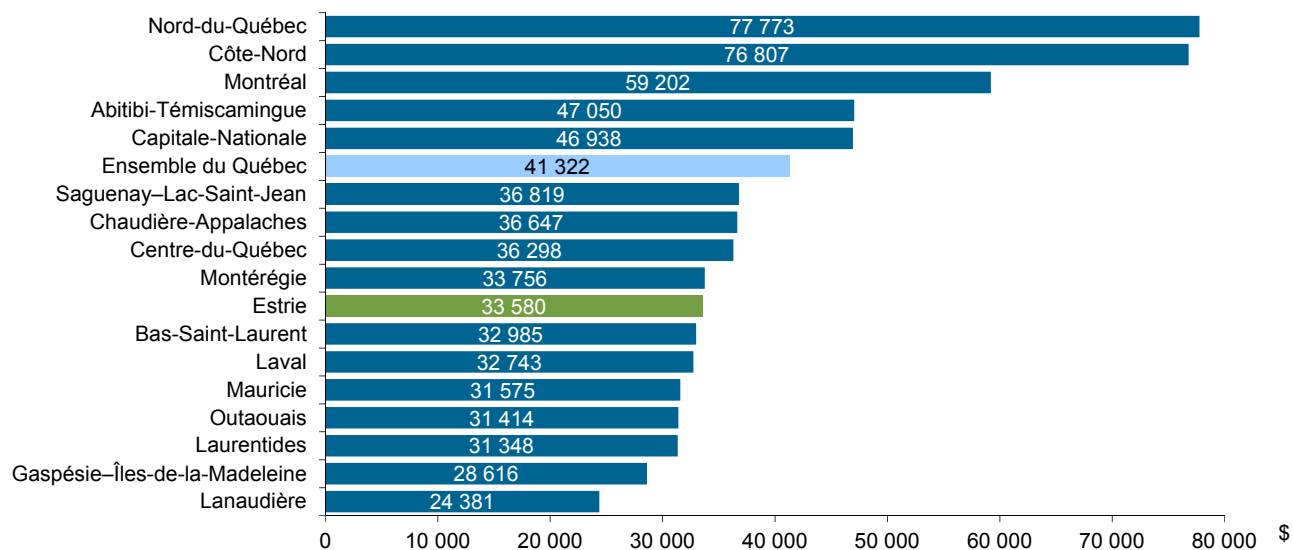
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Cet indicateur se chiffre à 33 580 \$ en 2013, ce qui représente le huitième plus faible montant parmi les régions du Québec, tout juste entre la Montérégie (33 756 \$) et le Bas-Saint-Laurent (32 985 \$). Le PIB par habitant croît de 0,4 % dans la région, soit le même taux que dans l'ensemble du Québec dont le chiffre s'élève à 41 322 \$ par habitant.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 4,1 % en 2012, le revenu disponible par habitant de l'Estrie croît avec moins de vigueur en 2013, soit de 1,7 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en bonne partie, à une hausse plus lente de la rémunération des salariés et à la stagnation du revenu net de la propriété. Néanmoins, la région affiche, pour une deuxième année consécutive, un taux de croissance du revenu disponible supérieur à celui observé au Québec.

Tableau 5.2.1

Composantes du revenu disponible par habitant, Estrie, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p
	\$ / hab.				
Estrie					
Rémunération des salariés	17 789	18 257	19 056	19 906	20 290
Revenu mixte net	3 220	3 249	3 262	3 379	3 479
Revenu agricole net	206	186	148	193	187
Revenu non agricole net	1 658	1 689	1 696	1 714	1 731
Revenu des loyers des ménages	1 357	1 374	1 418	1 472	1 561
Revenu net de la propriété	2 504	2 534	2 599	2 715	2 717
Égal :					
Revenu primaire	23 513	24 040	24 917	26 000	26 486
Plus :					
Transferts courants reçus	5 793	5 914	5 993	6 268	6 411
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	79	90	80	85	86
Des administrations publiques	5 685	5 795	5 884	6 155	6 296
Administration fédérale	2 603	2 608	2 630	2 707	2 733
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	303	309	305	302	304
Prestation universelle pour la garde d'enfants	73	74	74	74	74
Prestations d'assurance-emploi	572	503	444	436	398
Prestations de la sécurité de la vieillesse	1 328	1 373	1 448	1 533	1 592
Transferts divers et autres	328	350	358	362	365
Administration provinciale	1 694	1 737	1 754	1 861	1 908
Indemnisations des accidentés du travail	208	209	211	207	212
Prestations d'assurance parentale	190	201	200	204	216
Aide sociale	402	411	402	402	400
Transferts divers	893	916	940	1 049	1 080
Administrations autochtones	—	—	—	—	—
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 388	1 450	1 501	1 587	1 655
Des non-résidents	29	29	29	29	30
Moins :					
Transferts courants payés	6 951	7 288	7 611	8 008	8 224
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	286	322	290	305	308
Aux administrations publiques	6 612	6 913	7 267	7 647	7 858
Impôts directs des particuliers	4 083	4 199	4 513	4 758	4 842
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 001	2 151	2 177	2 304	2 409
Autres transferts courants aux administrations publiques	528	563	577	585	607
Aux non-résidents	52	52	54	55	59
Égal :					
Revenu disponible	22 355	22 666	23 299	24 260	24 673

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Avec un revenu disponible de 24 673 \$ par habitant, l'Estrie se classe au treizième rang des régions administratives, immédiatement devant le Centre-du-Québec (24 029 \$), mais tout juste derrière le Saguenay–Lac-Saint-Jean (25 069 \$). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 774 \$, soit 2 101 \$ de plus qu'en Estrie.

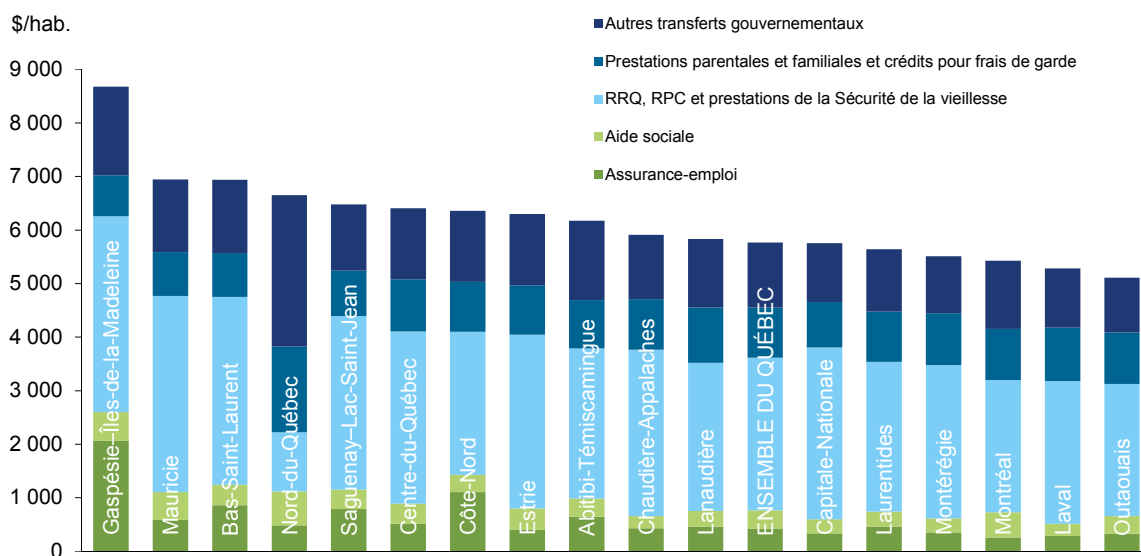
Le retard de la région s'explique principalement par la rémunération des salariés, principale composante du revenu disponible, qui demeure largement plus faible en Estrie que dans l'ensemble du Québec. Il faut mentionner que le taux d'emploi et le salaire horaire moyen y sont plus bas que dans le reste de la province.

Transferts gouvernementaux

Sans l'intervention des différents paliers de gouvernement par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.), la différence de revenu entre l'Estrie et le Québec serait encore plus grande. En 2013, les administrations publiques ont versé, à elles seules, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables plus de 6 200 \$ par habitant dans la région, comparativement à 5 767 \$ au Québec. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes en Estrie, étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations du RRQ, du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des particuliers de la région; la part relative de ces prestations est passée de 9,3 % en 2009 à 9,9 % en 2013.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La hausse du revenu disponible par habitant survenue en Estrie en 2013 se reflète dans l'ensemble de ses territoires supra-locaux. Parmi les sept MRC qui composent la région, seulement une connaît une croissance inférieure à celle observée au Québec (+ 0,9 %), soit Le Val-Saint-François (+ 0,8 %). Cette faible croissance est imputable à une augmentation plus lente de la rémunération des salariés ainsi qu'au recul marqué du revenu net de la propriété et du revenu mixte net. Les plus fortes hausses s'observent dans Coaticook (+ 4,4 %), Memphrémagog (+ 2,5 %) et Le Haut-Saint-François (+ 2,3 %), en raison

principalement de l'appréciation importante des revenus primaires. En dépit de cette hausse, Le Haut-Saint-François (21 858 \$) continue de présenter, avec Les Sources (21 205 \$), le revenu disponible par habitant le plus faible de la région. Quant à la MRC de Memphrémagog (28 949 \$), elle est la seule en Estrie à afficher un revenu disponible supérieur à celui de l'ensemble du Québec (26 774 \$).

Par ailleurs, les résidants de la MRC des Sources sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2013, ils ont reçu plus de 7 700 \$ par habitant en transferts des différents paliers de gouvernement. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts dans cette MRC. En revanche, c'est à Coaticook (5 770 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2009
	\$ / hab.					%	
Le Granit	20 495	20 545	21 333	21 953	22 227	1,2	2,0
Les Sources	19 524	19 094	19 639	20 899	21 205	1,5	2,1
Le Haut-Saint-François	19 012	19 361	20 034	21 356	21 858	2,3	3,5
Le Val-Saint-François	23 137	23 015	23 889	25 050	25 246	0,8	2,2
Sherbrooke	22 468	22 797	23 418	24 259	24 556	1,2	2,2
Coaticook	19 666	20 179	20 434	21 472	22 410	4,4	3,3
Memphrémagog	25 880	26 609	27 170	28 236	28 949	2,5	2,8
Estrie	22 355	22 666	23 299	24 260	24 673	1,7	2,5
Ensemble du Québec	24 638	24 914	25 668	26 539	26 774	0,9	2,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

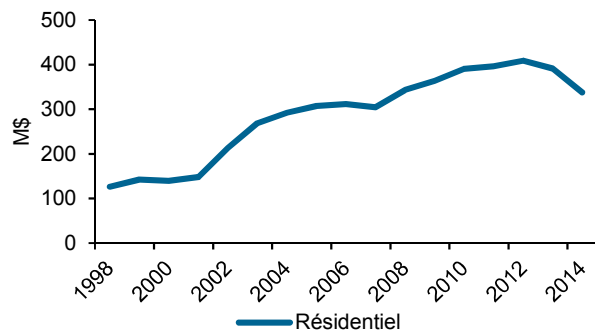
6. Permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de l'Estrie atteint 533,9 M\$ en 2014, en baisse de 10,9 % par rapport à 2013. La décroissance s'observe dans les secteurs résidentiel (– 13,7 %), commercial (– 7,5 %) et industriel (– 31,8 %), alors que le secteur institutionnel est en croissance (+ 23,6 %). La valeur des permis de la région se concentre principalement dans la municipalité de Sherbrooke (46,9 %).

Figure 6.1

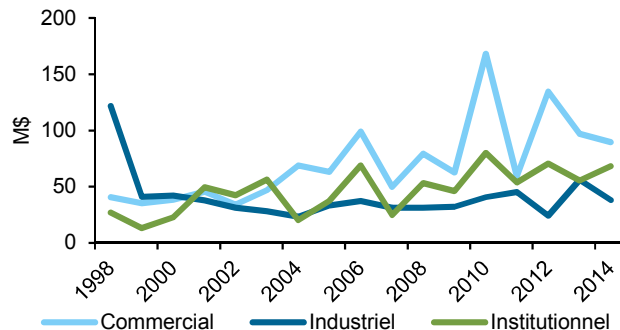
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Estrie, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Estrie, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

En raison des baisses enregistrées principalement dans la municipalité de Sherbrooke et les MRC de Coaticook et du Haut-Saint-François, la valeur des permis de bâtir de la région de l'Estrie est en perte de vitesse depuis 2010. Avec 250,5 M\$ en 2014, Sherbrooke connaît sa pire année depuis 2007. Dans le secteur résidentiel, il faut remonter en 2005 pour trouver une valeur plus faible que celle enregistrée en 2014 (144,3 M\$). Une situation semblable est observée dans les MRC de Coaticook et du Haut-Saint-François. La valeur des permis dans ces territoires supralocaux (20,3 M\$ et 19,7 M\$ respectivement en 2014) atteint un creux inégalé depuis 2007 et 2006. Les piètres performances du secteur domiciliaire en sont la principale cause. Dans une moindre mesure, les secteurs commercial et institutionnel ont également contribué à ce déclin pour la MRC de Coaticook.

Tableau 6.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2014

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013
Le Granit*	14 039	17 909	14 761	9 190	4 455	2 527	4 584	1 015
Les Sources	9 565	10 074	1 424	774	1 542	1 208	3 017	929
Le Haut-Saint-François*	16 036	23 251	1 040	2 060	2 133	3 052	452	1 359
Le Val-Saint-François*	33 785	32 280	9 470	5 343	5 545	5 832	9 276	2 026
Sherbrooke	144 343	196 729	50 157	72 696	9 711	13 145	46 258	50 590
Coaticook	12 851	15 403	632	2 586	6 746	6 740	41	1 124
Memphrémagog	107 036	101 215	12 155	22 070	8 091	9 031	4 797	7 856
Estrie	337 655	396 861	89 639	114 719	38 223	41 534	68 425	64 899
Ensemble du Québec	8 743 984	9 791 856	2 751 448	3 113 789	1 113 199	1 035 110	3 422 268	1 458 752

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de l'Estrie ont autorisé la création de 1 676 nouveaux logements en 2014, comparativement à 2 268 en 2013 (– 26,1 %). La MRC de Sherbrooke est la plus importante émettrice de permis de la région avec 919 logements en 2014. D'ailleurs, ce résultat se trouve passablement en dessous de la moyenne 2010-2013 qui est de 1 364 logements. Dans la MRC du Granit, la municipalité de Lac-Mégantic retrouve son niveau normal, après le sommet dans les permis de construction de logements qui a suivi la tragédie (35 en 2014, 219 en 2013). La MRC du Haut-Saint-François a connu deux bonnes années en 2012 et 2013 (171 et 118 logements). Cette situation s'explique principalement par la municipalité de Cookshire-Eaton qui a autorisé en 2012 la création de 108 logements (13 logements en 2014) et, en 2013, par les municipalités d'East Angus avec 36 logements (21 logements en 2014) et de La Patrie avec 21 logements (1 logement en 2014).

Tableau 6.2

Nombre d'unités de logement, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2013
	n					
Le Granit*	53	89	42	255	55	110
Les Sources	128	23	30	48	24	57
Le Haut-Saint-François*	69	80	171	118	73	110
Le Val-Saint-François*	161	126	106	112	109	126
Sherbrooke	1 347	1 373	1 418	1 318	919	1 364
Coaticook	137	41	60	57	48	74
Memphrémagog	454	471	431	360	448	429
Estrie	2 349	2 203	2 258	2 268	1 676	2 270
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	42 493	41 300	50 306

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la valeur des [permis de bâtir](#) pour le Québec et les régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé du Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2013, dans la région sociosanitaire de l'Estrie, le nombre de médecins s'établit à 859, soit une légère augmentation de 0,6 % par rapport à 2012, poursuivant ainsi une croissance amorcée en 2005. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 2,5 % entre 2012 et 2013, ce qui porte l'effectif à 18 455. Depuis 2009, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 10,0 %) s'explique essentiellement par une hausse du nombre de spécialistes (+ 14,5 %), l'effectif en omnipraticiens étant demeuré relativement stable. Au Québec, les spécialistes (+ 12,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,4 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,6 %).

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2013-2014, par un effectif de 5 231 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 2,8 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance touche toutes les catégories du personnel infirmier, mais principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 6,7 %), les infirmières auxiliaires (+ 3,9 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 2,4 %).

Tableau 7.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de l'Estrie, 2009 (2009-2010) à 2013 (2013-2014)

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Médecins¹	n	781	813	821	854	859
Omnipraticiens	n	360	370	367	377	377
Ensemble des spécialistes	n	421	443	454	477	482
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	2,54	2,62	2,62	2,70	2,70
Dentistes¹	n	107	108	113	119	..
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,35	0,35	0,36	0,38	..
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel infirmier^{3,4}	n	4 862	4 945	5 011	5 087	5 231
Infirmières	n	1 717	1 707	1 670	1 647	1 661
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	718	735	762	794	847
Infirmières auxiliaires	n	717	793	846	896	931
Préposées aux bénéficiaires	n	1 710	1 710	1 733	1 750	1 792
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	15,80	15,92	15,98	16,10	16,43

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.

3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier : les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.

4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2015.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 468 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2008 dans l'ensemble des établissements de la région de l'Estrie est de 62,0 %. Ce taux est en légère diminution par rapport au taux des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de l'Estrie des cohortes 2005 et suivantes affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 275 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2008, 64,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 65,8 % (2005) et 64,0 % (2008).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de l'Estrie est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2004 où il s'élève à 15,3 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart de 12,0 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 67,2 % contre 55,2 % chez les étudiants de la cohorte de 2008.

Des 1 504 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2008, 67,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 635 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 62,7 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (329 inscrits à l'automne 2008) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (38,0 % pour la cohorte de 2008). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2008, dans les établissements de la région de l'Estrie, 5,1 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (62,0 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (5,1 %) porte à 67,2 %

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

la proportion d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2008 est de 70,2 % (64,0 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,2 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Estrie, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
	%				
Préuniversitaire	69,5	69,8	68,5	66,9	67,0
Hommes	60,5	64,0	64,7	60,0	59,6
Femmes	76,2	74,1	71,4	71,9	72,5
Technique	65,1	62,2	64,5	67,8	62,7
Hommes	58,4	53,3	58,5	63,1	58,5
Femmes	70,1	67,9	68,0	70,7	65,6
Accueil ou transition	37,3	31,5	34,0	32,9	38,0
Hommes	32,0	23,3	28,8	29,1	31,6
Femmes	43,8	40,0	39,7	37,0	43,9
Ensemble des programmes	65,4	63,8	63,6	63,1	62,0
Hommes	56,9	56,3	58,3	56,2	55,2
Femmes	72,2	69,3	67,4	68,1	67,2

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Suzanne Asselin, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2014. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, se référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2015*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2012, parmi les 25 776 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 959 bacheliers proviennent de la région de l'Estrie (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2012, la région de l'Estrie voit le nombre de bacheliers revenir à son niveau de départ (passant de 963 à 959), à l'exemple du Québec dont l'effectif est resté à un niveau semblable. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. En comparaison de la baisse observée au Québec de 2011 à 2012 (– 2,9 %), dans la région de l'Estrie, la réduction du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat est moins accentuée (– 1,1 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Estrie et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008	Part de diplômés en 2012
	n					%		
Estrie	963	1 013	968	970	959	– 1,1	– 0,1	100,0
Hommes	346	363	360	362	372	2,8	1,8	38,8
Femmes	617	650	608	608	587	– 3,5	– 1,2	61,2
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 776	– 2,9	0,0	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 802	– 3,3	– 0,3	38,0
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	15 974	– 2,7	0,2	62,0

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance déjà observée depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de l'Estrie, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2012 est de 61,2 %. Sur toute la période observée, cette proportion est généralement demeurée supérieure à celle du Québec excepté en 2012 (62,0 % en 2012). À la fin de la période en 2012, la région de l'Estrie enregistre une diminution du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passe de 617 en 2008 à 587, alors que celui-ci est pratiquement équivalent à 2008 au Québec. Tout comme au Québec, l'année 2012 génère une décroissance des diplômées dans la région (– 3,5 %), mais de façon plus prononcée qu'au Québec (– 2,7 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Peu importe la région, parmi tous les domaines d'études, le plus populaire chez les bacheliers est le domaine des sciences sociales et humaines. Dans la région de l'Estrie, cette proportion de diplômés surpasse celle du Québec (en 2012, 69,2 % c. 65,4 %) (tableau 8.2.2). Par contre, le deuxième domaine d'études varie selon la région en fonction de la représentativité des hommes et des femmes : en 2012, chez les deux sexes confondus, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe (18,5 % c. 18,8 % au Québec), pareillement à l'ensemble du Québec.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études, Estrie, 2008-2012

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	11,1	19,5	64,5	4,9	963
2009	13,2	16,6	66,3	3,8	1 013
2010	12,1	16,3	66,9	4,6	968
2011	12,6	16,6	67,1	3,7	970
2012	10,2	18,5	69,2	2,1	959
Hommes					
2008	3,8	37,0	54,6	4,6	346
2009	5,8	33,6	56,7	3,9	363
2010	6,4	28,6	61,7	3,3	360
2011	6,9	26,5	63,3	3,3	362
2012	5,1	32,5	61,3	—	372
Femmes					
2008	15,2	9,7	70,0	5,0	617
2009	17,4	7,1	71,7	3,8	650
2010	15,5	9,0	70,1	5,4	608
2011	16,0	10,7	69,4	3,9	608
2012	13,5	9,5	74,3	2,7	587

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de l'Estrie en 2012, la proportion est de 74,3 % chez les femmes et de 61,3 % chez les hommes. Le second domaine d'études en importance au baccalauréat diffère systématiquement selon le sexe dans la région comme à la grandeur du Québec en 2012 : les sciences de la santé chez les femmes (13,5 % c. 5,1 % chez les hommes) et les sciences pures et appliquées chez les hommes (32,5 % c. 9,5 % chez les femmes).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région de l'Estrie obtiennent leur diplôme en 2012 en majorité de l'Université de Sherbrooke (57,8 %), une institution basée sur le territoire de résidence (tableau 8.2.3). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université Laval décerne les diplômes à 9,8 % des bacheliers de la région, l'Université de Montréal en attribue à 7,5 % et l'Université Bishop's à 7,1 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Estrie, 2008-2012

		2008	2009	2010	2011	2012
Université Laval	%	9,8	9,7	8,9	8,8	9,8
Université de Montréal	%	7,6	8,7	9,5	7,7	7,5
École des hautes études commerciales de Montréal	%	0,6	0,9	0,7	0,6	0,6
École Polytechnique de Montréal	%	—	—	—	—	0,5
Université de Sherbrooke	%	52,0	56,8	57,1	58,1	57,8
Université du Québec à Montréal	%	8,1	6,1	6,7	6,5	5,2
Université du Québec à Trois-Rivières	%	2,7	2,5	1,3	3,0	2,4
Université du Québec à Chicoutimi	%	—	0,5	0,7	0,7	—
Université du Québec à Rimouski	%	1,3	—	—	0,6	0,5
Université du Québec en Outaouais	%	—	0,6	0,7	0,8	0,7
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—
École de technologie supérieure	%	2,3	1,7	1,4	1,2	1,1
Télé-université	%	0,7	1,2	0,9	0,6	0,7
Université McGill	%	3,5	2,9	2,4	2,3	3,2
Université Concordia	%	2,5	2,6	2,8	2,3	2,4
Université Bishop's	%	7,6	5,2	5,8	6,4	7,1
Total	n	963	1 013	968	970	959

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Science, technologie et innovation

par Christine Lessard, Direction des statistiques économiques

La population diplômée en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)¹

En 2011, selon l'*Enquête nationale auprès des ménages*, on compte dans la région de l'Estrie 15 605 personnes âgées de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM), lesquelles représentent 15,0 % de la population du groupe d'âge détenant un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire. Parmi ces personnes diplômées en STGM, 6 130 ou 39,3 % sont titulaires d'un grade universitaire et représentent 19,2 % de la population régionale du groupe d'âge détenant un grade universitaire².

Les diplômés en STGM sont proportionnellement moins nombreux dans la région de l'Estrie que dans l'ensemble du Québec où ils comptent pour 17,4 % de la population des diplômés du postsecondaire et 22,9 % de celle des titulaires d'un grade universitaire. Comparée à celle de la région, la population québécoise des diplômés en STGM compte d'ailleurs une plus forte proportion de titulaires d'un grade universitaire (46,8 %).

Les femmes représentent environ le quart (25,8 %) des personnes diplômées en STGM de la région de l'Estrie, dont 29,4 % de celles qui sont titulaires d'un grade universitaire. Elles sont donc nettement moins nombreuses, en proportion, que parmi les personnes diplômées dans d'autres domaines d'études (55,6 %), notamment celles détenant un grade universitaire (61,2 %). Eu égard à la présence des femmes, la situation de la population diplômée en STGM dans la région de l'Estrie est semblable à celle observée dans l'ensemble du Québec (25,7 % de femmes, dont 30,2 % des titulaires d'un grade universitaire).

Par ailleurs, dans la région, la population diplômée en STGM est plus « jeune » que celle diplômée dans d'autres domaines d'études, au sens où elle compte dans ses rangs une plus grande proportion de personnes âgées de 25 à 44 ans (55,4 % comparativement à 48,4 %). Cette caractéristique s'avère tant chez les titulaires d'un grade universitaire que chez les personnes ayant d'autres certificats ou diplômes. Cependant, la population diplômée en STGM de la région de l'Estrie se révèle moins « jeune » que celle de l'ensemble du Québec, essentiellement en raison de la situation chez les titulaires d'un grade universitaire : 58,8 % d'entre eux sont âgés de 25 à 44 ans, comparativement à 62,5 % de leurs homologues dans l'ensemble du Québec.

1. Nous invitons le lecteur à consulter la note méthodologique à la fin de cette section.

2. Dans les paragraphes qui suivent, les populations en cause sont âgées de 25 à 64 ans, à moins que leur appartenance à autre groupe d'âge ne soit indiquée.

Tableau 9.1

Personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ou dans d'autres domaines d'études¹, selon quelques caractéristiques, Estrie et ensemble du Québec, 2011

	STGM			Autres domaines d'études		
	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires
	n					
Estrie	15 605	6 130	9 470	88 705	25 820	62 885
Hommes	11 570	4 330	7 240	39 415	10 025	29 395
Femmes	4 030	1 800	2 230	49 295	15 805	33 490
25 à 44 ans	8 645	3 605	5 040	42 970	13 775	29 195
45 à 64 ans	6 960	2 530	4 430	45 735	12 040	33 695
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,1	70,6	76,5	44,4	38,8	46,7
Femmes	25,8	29,4	23,5	55,6	61,2	53,3
25 à 44 ans	55,4	58,8	53,2	48,4	53,4	46,4
45 à 64 ans	44,6	41,3	46,8	51,6	46,6	53,6
	n					
Ensemble du Québec	498 520	233 275	265 245	2 372 720	785 440	1 587 285
Hommes	370 370	162 815	207 555	1 044 255	310 935	733 320
Femmes	128 150	70 460	57 690	1 328 470	474 500	853 970
25 à 44 ans	288 125	145 870	142 250	1 215 625	448 550	767 070
45 à 64 ans	210 400	87 410	122 990	1 157 105	336 890	820 210
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,3	69,8	78,3	44,0	39,6	46,2
Femmes	25,7	30,2	21,7	56,0	60,4	53,8
25 à 44 ans	57,8	62,5	53,6	51,2	57,1	48,3
45 à 64 ans	42,2	37,5	46,4	48,8	42,9	51,7

1. Les domaines d'études, STGM et autres, sont définis à partir de la [Classification des programmes d'enseignement 2011](#).

Note: Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrondis. En conséquence, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, compilation spéciale, CO-1479 Tableau 1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note méthodologique

Les données présentées ci-dessus proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM), réalisée par Statistique Canada en 2011. Cette enquête, qui a remplacé la version complète du recensement de la population, s'en distingue notamment du fait qu'elle n'était pas obligatoire. Or, les enquêtes à participation volontaire présentent un risque plus élevé de biais que les enquêtes obligatoires, en raison du taux de réponse plus faible qu'elles obtiennent. De fait, au Québec, 71,9 % des ménages ont répondu à l'ENM comparativement à environ 94 % dans le cas du questionnaire complet du recensement de 2006.

Il n'est pas possible de mesurer le biais dû à la non-réponse; en revanche, on peut mesurer l'erreur due à l'échantillonnage pour établir la précision des données d'une enquête. Statistique Canada a diffusé des mesures de précision (des coefficients de variation) pour certaines données sélectionnées de l'ENM. Toutefois, comme l'agence ne fournit pas de mesures de précision dans les tableaux de données qu'elle diffuse sur son site Internet et qu'elle n'en fournit pas davantage dans les tableaux qu'elle produit sur commande, il n'est pas possible de connaître la précision des données qui s'y trouvent et, conséquemment, d'établir si une faible différence entre deux d'entre elles est statistiquement significative.

Les participants à une enquête ne répondent pas toujours à toutes les questions qui leur sont posées. Comme la non-réponse totale, la non-réponse à des questions particulières, appelée non-réponse partielle, est une source de biais potentielle. Pour limiter le risque de biais dû à la non-réponse partielle, on a généralement recours à l'imputation. Il demeure toutefois qu'un taux d'imputation élevé indique un plus grand risque de biais. Dans le cadre de l'ENM, la non-réponse partielle s'est révélée plus importante que dans le cas de la version complète du recensement de 2006, ce qui a nécessité une imputation plus fréquente. Statistique Canada signale qu'au Québec, le taux d'imputation à la question sur le certificat, diplôme ou grade universitaire est de 4,1 %, tandis que celui à la question sur le principal domaine d'études atteint 15,0 %.

À titre d'indicateur de la qualité des données, Statistique Canada a mis au point un taux global de non-réponse (TGN) qui combine la non-réponse totale et la non-réponse partielle. Dans le cadre de l'ENM, l'agence a calculé un TGN pour chaque entité géographique. Celui du Québec est de 22,4 % et celui de la région de l'Estrie, de 20,0 %. Signalons qu'il n'y a pas d'indicateur de qualité équivalant au TGN pour les populations définies par d'autres caractéristiques que la géographie, par exemple la population définie par la scolarité.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). [*L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec*](#), Note d'information, 2 décembre, 13 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). [Guide de l'utilisateur de l'ENM, Enquête nationale auprès des ménages, 2011](#), n° 99-001-X2011001 au catalogue, 25 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). [Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011](#), n° 99-001-X2011006 au catalogue, 15 p.

10. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Établissements et activités culturels

L'Estrie regroupe sur son territoire, en 2013, 28 salles de spectacles, plus d'une vingtaine d'institutions muséales¹, 11 librairies et 33 écrans de cinéma répartis dans 4 établissements. Avec 38,9 établissements culturels par 100 000 habitants, elle se distingue de l'ensemble du Québec, notamment en ce qui concerne les salles de spectacles (8,8 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5), les institutions muséales (7,9 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,4) et le nombre d'écrans de cinéma (10,4 écrans par 100 000 habitants comparativement à 9,1).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Estrie, 2012 et 2013

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2012	2013	2013	2013	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	28	28	4,6	8,8	7,5
Institutions muséales ²	26	25	5,7	7,9	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	12	10	2,7	3,1	4,5
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	44	46	6,7	14,4	8,4
Librairies	11	11	3,1	3,5	4,3
Cinémas et ciné-parcs	5	4	4,0	1,3	1,2
Écrans	35	33	4,5	10,4	9,1

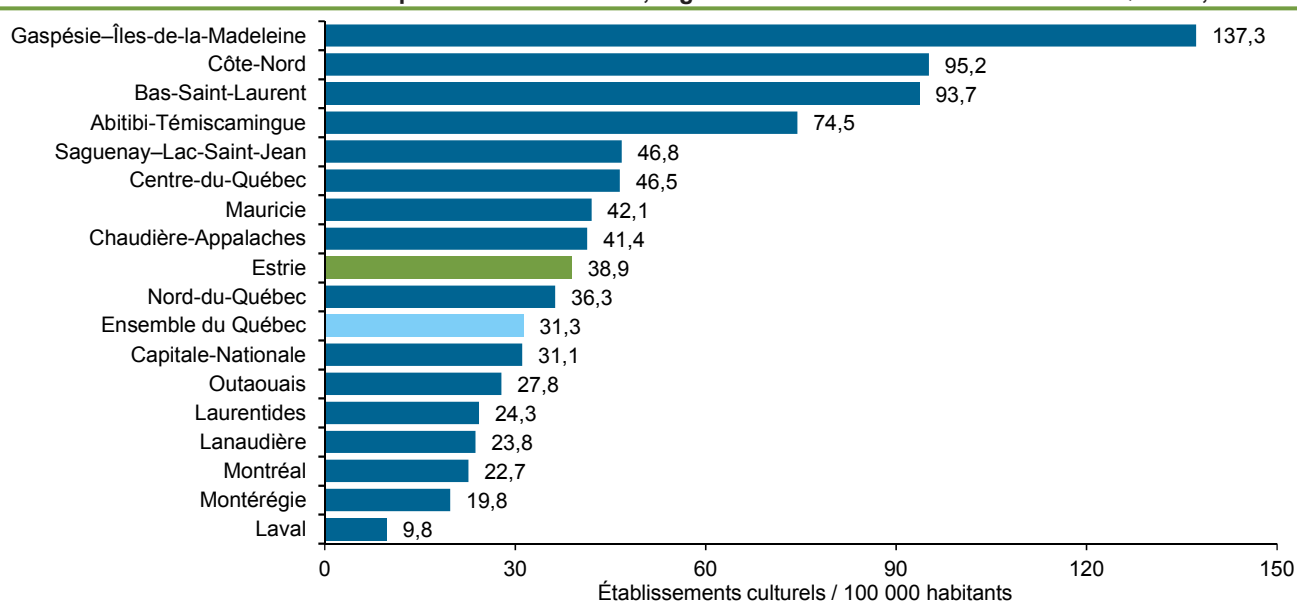
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

La fréquentation des spectacles payants en arts de la scène par 1 000 habitants y est moindre en 2013 qu'en 2012 (630 comparativement à 695). Il en est de même du nombre de visiteurs enregistré par les institutions muséales, il est légèrement plus bas qu'en 2012 (622 entrées par 1 000 habitants comparativement à 674). Par contre, la vente de livres neufs par les librairies de la région est passée de 66 \$ à 73 \$ par habitant, au cours de la période.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Estrie et ensemble du Québec, 2012 et 2013

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Estrie		Ensemble du Québec		
			2012	2013	2012	2013	
2013							
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	542	1,8	1,7	2,2	2,1	3,2
Entrées	n	200 585	694,9	630,0	896,9	818,2	3,0
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 615,3	2 594,8	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	198 155	673,6	622,3	1 652,4	1 740,4	1,4
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	23 298 635	66 865,5	73 172,3	54 086,5	54 227,5	5,3

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Statuts légaux attribués en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel

La protection et la valorisation du patrimoine situé sur son territoire est un autre aspect culturel sur lequel une région administrative québécoise peut se démarquer. La Loi sur le patrimoine culturel² est entrée en vigueur le 19 octobre 2012. Elle remplace la Loi sur les biens culturels de 1972.

« Le patrimoine culturel, tel qu'il est défini dans la Loi, est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier) et enfin d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier). Le patrimoine archéologique occupe aussi une place importante³. »

Entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015, 41 statuts légaux ont été attribués par les municipalités⁴ du Québec afin d'assurer la protection et la valorisation d'un élément patrimonial sur leur territoire. De ce nombre, il y a onze immeubles patrimoniaux, onze sites patrimoniaux, quinze personnages historiques, deux lieux historiques, un événement historique et un élément du patrimoine immatériel.

Lors de l'année 2014-2015, dans la région de l'Estrie, la municipalité de Sherbrooke a attribué un statut légal de site patrimonial au Parc du Domaine-Howard et la municipalité du Lac-Drolet a attribué un statut de personnage historique à Jean-Pierre Thériage (1937-2012)⁵. Au total, six statuts légaux ont été attribués dans cette région administrative depuis le 1^{er} avril 2012.

2. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [La Loi sur le patrimoine culturel en bref](#).

3. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [Panorama du patrimoine culturel](#).

4. Pour plus de détails, consulter la section [Concepts et définitions](#).

5. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [Répertoire du patrimoine culturel du Québec](#)

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aire protégée

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Parc national du Québec

Un parc national du Québec est un parc dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.

Réserve naturelle reconnue

Une réserve naturelle reconnue est une propriété privée reconnue en raison de l'intérêt que sa conservation présente sur le plan biologique, écologique, faunique, floristique, géologique, géomorphologique ou paysager (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Cette reconnaissance est une démarche initiée par le propriétaire. La reconnaissance peut être perpétuelle ou accordée pour un terme minimum de 25 ans.

COMPTES DES TERRES

Terres

Selon le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), les terres procurent et délimitent l'espace où les activités économiques et les procédés environnementaux ont lieu et où les actifs environnementaux et économiques sont situés. Dans le contexte du SCEE, les terres incluent les étendues d'eau.

Comptes des terres

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres, en unités de superficie, au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est classifié selon la couverture terrestre et est mesuré en hectares.

Couverture terrestre

La couverture terrestre est la couverture physique et biologique observée à la surface de la Terre et inclut les surfaces de végétation naturelle et les surfaces abiotiques (non vivantes). La couverture terrestre peut être une forêt, une étendue d'arbustes, un plan ou un cours d'eau, etc. Elle diffère de l'utilisation des terres, qui reflète les activités entreprises et les arrangements institutionnels mis en place en un lieu donné aux fins de la production économique ou du maintien et de la restauration des fonctions environnementales. Il arrive que les deux concepts se confondent, notamment dans le cas des terres agricoles et des surfaces artificielles.

Stock

Un stock est une quantité finie d'actifs à un temps donné. Un flux renvoie au mouvement et à l'utilisation de matériel, d'eau, d'énergie ou de services. Un flux peut représenter une perte ou un gain de stock.

Surfaces artificielles

Étendues où les surfaces artificielles prédominent (incluant parcs urbains, zones industrielles, dépotoirs, sites d'extraction). Les surfaces artificielles incluent les sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface, en particulier les fosses à ciel ouvert, les carrières, les gravières, les étendues de « déblais miniers blocaillieux », les dépôts transitoires et les aires de résidus miniers.

Terres agricoles

Étendues de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres cultivés.

Milieux humides boisés

Étendues boisées dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année.

Milieux humides herbacés ou arbustifs

Étendues de plantes herbacées ou d'arbustes dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année et où la densité du couvert forestier est inférieure à 10 %.

Forêts de conifères à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les conifères occupent au moins 75 % de la surface terrière.

Forêts de feuillus à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les arbres feuillus occupent au moins 75 % de la surface terrière. Les forêts de feuillus à couvert

fermé incluent les étendues qui servent à l'acériculture.

Forêts mixtes à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où aucun des deux grands types d'arbres n'occupe 75 % ou plus de la surface terrière.

Forêts à couvert ouvert

Étendues boisées dont la densité du couvert varie de 10 % à 40 %.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs exprimé en pourcentage du nombre de particuliers de 25-64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur

travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

PERMIS DE BÂTIR

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Il s'agit de tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures

ou de bâtiments, ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne ou praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie

ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique

qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Patrimoine culturel : statuts légaux

La Loi sur le patrimoine culturel est entrée en vigueur le 19 octobre 2012 et remplace la Loi sur les biens culturels de 1972. Le patrimoine culturel québécois est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier), d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier) et de vestiges matériels du passé laissés sur place par des humains, après l'occupation d'un lieu (patrimoine archéologique).

Les statuts légaux attribués par les municipalités sont la citation et l'identification. La citation est conférée à des biens mobiliers (objets et documents) dont la municipalité a la propriété ainsi qu'à des biens immobiliers (immeubles patrimoniaux et sites patrimoniaux) situés sur son territoire. L'identification est décernée à des personnages, à des événements, à des lieux historiques ainsi qu'à des éléments du patrimoine immatériel.

Coup d'oeil sur l'Etrie



Superficie en terre ferme (2013) : 10 197 km²

Population (2014^p) : 320 008 habitants

Densité de population : 31,4 hab./km²

Principales municipalités et population (2014^p) :

- Sherbrooke 162 638 habitants
- Magog 26 342 habitants
- Coaticook 9 186 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de machines
- Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
- Fabrication du papier
- Fabrication de produits en bois

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de l'Etrie

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2014 ^p	TAAM ¹ 2011-2014	2014 ^p	2013 ^p	2013 ^e	Var. 13/12	2013 ^p	Var. 13/12	2012
	n pour 1 000		%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	200 292	-1,5	9,0	72,8	32 985	1,4	23 497	2,3	5,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 786	0,6	9,9	73,6	36 819	-2,7	25 069	1,2	5,0
Capitale-Nationale	731 838	9,7	5,5	78,9	46 938	1,0	27 954	1,4	4,9
Mauricie	266 794	1,5	8,6	70,2	31 575	0,7	23 474	1,2	7,8
Etrie	320 008	6,8	6,8	74,1	33 580	0,4	24 673	1,7	7,5
Le Granit	22 120	-2,8	..	73,4	..	..	22 227	1,2	6,4
Les Sources	14 448	-8,5	..	66,7	..	..	21 205	1,5	8,6
Le Haut-Saint-François	22 258	1,0	..	71,1	..	..	21 858	2,3	8,5
Le Val-Saint-François	30 022	2,0	..	75,6	..	..	25 246	0,8	5,4
Sherbrooke	162 638	12,3	..	75,3	..	..	24 556	1,2	8,5
Coaticook	18 873	-1,3	..	77,3	..	..	22 410	4,4	5,8
Memphrémagog	49 649	6,3	..	72,2	..	..	28 949	2,5	6,3
Montréal	1 988 243	12,4	9,8	74,2	59 202	0,7	26 984	-0,3	15,1
Outaouais	383 182	8,2	7,4	75,8	31 414	0,1	26 915	2,3	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 868	2,7	7,2	76,6	47 050	0,5	27 997	0,8	5,8
Côte-Nord	94 906	-2,7	8,8 ³	76,4	76 807	-3,0	28 890	0,4	7,5
Nord-du-Québec	44 256	9,4	8,8 ³	81,3	77 773	3,6	25 895	1,2	14,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	92 472	-7,1	16,4	64,5	28 616	1,1	23 136	1,6	7,5
Chaudière-Appalaches	419 755	4,3	5,3	78,9	36 647	1,9	25 868	1,1	3,9
Laval	420 870	11,9	7,1	79,6	32 743	-0,2	27 301	1,4	7,5
Lanaudière	492 234	10,5	7,8	76,6	24 381	-0,7	26 189	1,4	6,7
Laurentides	586 051	11,2	7,1	76,6	31 348	1,0	27 484	0,7	6,5
Montréal	1 508 127	8,6	6,5	78,6	33 756	-0,3	28 115	1,0	6,8
Centre-du-Québec	239 990	5,3	6,9	75,0	36 298	-0,7	24 029	0,8	6,7
Ensemble du Québec	8 214 672	8,5	7,6	76,2	41 322	0,4	26 774	0,9	8,3

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2014 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 9. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.
2. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Estrie

Superficie en terre ferme (2013)	10 197 km ²
Population totale (2014 ^e)	320 008 hab.
Densité de population	31,4 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2014)	3,3 %
PIB aux prix de base (2013 ^e)	10 692,2 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2013 ^e)	33 580 \$
Revenu disponible par habitant (2013)	24 673 \$
Emplois (2014)	155,8 k
Taux d'activité (2014)	62,4 %
Taux d'emploi (2014)	58,2 %
Taux de chômage (2014)	6,8 %
Taux de faible revenu des familles (2012)	7,5 %
Nombre de médecins pour 1000 habitants (2013)	2,70
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2008)	62,0 %